



Le *rapport moral* est l'occasion de mettre en relation ce qui se déroule dans le monde proche ou lointain et ce qui se passe au sein cette micro société qu'est l'association. Habituellement, l'exercice est un peu formel, mais depuis deux ans, nous ne cessons de constater combien les événements du

monde pèsent sur la vie de notre Amicale laïque et conditionnent les réponses que ses responsables élus apportent pour permettre à la « machine associative » de fonctionner. Retenons trois de ces pesanteurs : la crise sanitaire, les échéances électorales, l'affaiblissement des libertés.

Ça, c'était avant qu'un pays de l'Europe ne soit envahi par une puissance nucléaire. Avant que nous ne basculions dans un monde d'insécurité. Nous assistons probablement à la fin de l'ordre international construit après la deuxième guerre mondiale, par une humanité qui avait vu la montée de dictatures et qui avait connu les horreurs de la guerre. Certes ce monde-là n'était pas un monde de paix générale, mais il était pacifié par des institutions et des traités internationaux, et par ce qu'on appelait l'équilibre de la terreur. Cela a fonctionné pendant plus de 70 ans.

Du coup il ne suffit plus de rendre compte de la manière dont notre association a pu affronter les difficultés passées. L'urgence, aujourd'hui, est de s'interroger sur ce qui va peser sur nous dans les prochains mois.

Revenons, toutefois, et sommairement, sur la **crise sanitaire** pendant laquelle nous nous sommes efforcés d'assurer la continuité de l'action de l'Amicale Laïque.

L'enjeu, le mot d'ordre, a été de maintenir la relation entre adhérents, bénévoles, et professionnels dans le respect des mesures sanitaires. Pour traverser ces temps de flottement l'AL s'est adaptée mois après mois, au rythme du stop-and-go. Les instances et les animateurs se sont mobilisés pour adapter l'activité à ces conditions exceptionnelles : il faut saluer les efforts pour organiser des cours à « distance », pour adapter les horaires, pour télé-travailler...

Saluer aussi la fidélité et la solidarité des adhérents : ils étaient là lors des reprises

d'activité en septembre 2020 et en septembre 2021. Et lorsque le Conseil d'administration a décidé de compenser l'absence d'activité en permettant à chacun de récupérer une part de sa contribution à l'activité, beaucoup d'adhérents y ont renoncé.

Revenons sur les **échéances électorales**, puisqu'au terme de celles-ci nous avons de nouveaux interlocuteurs. Notre association est engagée dans des relations avec les collectivités territoriales mais c'est surtout avec la Ville, que cette relation est importante, à travers un conventionnement pluriannuel. Les rencontres avec les nouvelles équipes sont empreintes de confiance et de cordialité, mais nous devons veiller à la continuité des dossiers engagés.

Le projet de transfert du siège vers la rue de Cornouaille n'est pas remis cause, mais sa mise en œuvre est retardée. Il apparaît que les locaux ne seront pas accessibles au printemps 2022 comme cela était envisagé. Par ailleurs, la phase permettant de quitter définitivement l'actuel Foyer laïque avec son gymnase, sa salle danse, son dojo, est revue.

Des précisions nous ont été apportées par Thierry Stiefvater, l'adjoint en charge de ce dossier : la Ville prépare un nouveau schéma pour créer un pôle sportif autour du Grand-Clos, et il s'est engagé à nous consulter prochainement à ce sujet.

Nous avons ouvert la discussion avec la Ville sur le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens dont les termes n'ont guère changé depuis

2014. D'une manière générale, nous constatons des convergences qui nous autorisent à envisager des nouveaux champs d'intervention pour l'Amicale, notamment avec des projets concernant la jeunesse et les questions éducatives. Nos attentes et nos propositions ont été entendues. Elles doivent maintenant être traduites par des perspectives, des calendriers de mise en œuvre, des engagements financiers.

La prochaine installation d'un siège rue de Cornouaille sera l'occasion de créer un nouveau foyer laïque à l'ouest de notre Ville et de nous engager dans des nouvelles actions.

Toutes ces questions pourraient sembler bien secondaires compte tenu du contexte guerrier que nous connaissons aujourd'hui, mais ce n'est une raison pour les négliger. Il convient d'insister sur la restriction de liberté liée à la pandémie pendant laquelle nous avons été empêchés de réunir les adhérents, alors que le propre de la vie

Jeunesse et questions éducatives : des nouveaux champs d'intervention

associative, c'est de rassembler des personnes autour d'un projet.

La question des **libertés**, posée pendant cette période interpelle notre association attachée à la laïcité, c'est-à-dire à la liberté de pensée et à la tolérance.

Dénoncer la perte de liberté dans un régime démocratique comme notre République semble dérisoire alors que le libéralisme autoritaire qui se développe dans plusieurs régions du monde débouche sur les effets tragiques constatés ces derniers jours.

Mais la liberté est un chantier sans fin. À ce titre, il est important d'attirer l'attention sur le *Contrat d'engagement républicain* pour les associations bénéficiant de subventions publiques, car nous touchons là une limitation de la liberté associative. L'Amicale Laïque de Saint-Brieuc n'a aucun problème pour souscrire aux engagements républicains. Mais notre Amicale n'est pas un simple fournisseur de prestations, elle est une association de citoyens qui vise le progrès social, la solidarité, l'égalité. Elle s'autorise à contester l'ordre existant et par là même elle prend le risque d'être *borderline* avec les lois de la République.

J'en viens au contexte qui s'impose à nous depuis la semaine dernière. **La situation de guerre qui sévit à l'Est de l'Europe** ne s'étendra peut être pas. Nous ne pouvons que le souhaiter ardemment. Car cette guerre qui se déroule à moins de 3 000 km est effrayante à plus d'un titre. Nous pensons aux conséquences pour les ukrainiens, victimes, poussés à l'exil ou à la résistance les armes à la main. Nous pensons au risque de contagion du conflit, à son évolution possible vers une troisième guerre mondiale, à l'éventualité de sa nucléarisation.

Nous pouvons être poussés au découragement, à l'à-quoi-bon-isme. La question est de savoir ce que peut faire une association d'éducation populaire dans cette circonstance. Qu'il me soit permis de proposer deux pistes : 1, nous pouvons joindre la voix de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc aux condamnations du conflit engagé par la Russie contre l'Ukraine.

2, Nous pouvons contester l'exemple dévastateur donné par M. Poutine : la force brutale, la duplicité, l'autoritarisme élevés au rang de règle et de méthode. Cet exemple désastreux ne doit pas rester sans réponse. Nous devons affirmer clairement que la

diplomatie, la discussion sont la base de la relation entre les humains et entre les nations, que la paix et la démocratie, restent des objectifs indépensables.

Cependant, le choix ayant été fait de mener la résistance à l'offensive de la Russie sur le terrain économique, nous pouvons avoir la certitude qu'il y aura des effets sur nos vies quotidiennes, et que les mesures économiques vont affaiblir nos capacités budgétaires, celles des familles et celles des organisations.

On imagine facilement, qu'une nouvelle dégradation du budget des ménages aura des conséquences sur le fonctionnement de notre amicale. En effet, ce qui sert de support à notre action éducative et sociale — c'est-à-dire : les loisirs sportifs et culturels — sera impacté par la perte de pouvoir d'achat des familles. Nous devons être attentifs au montant des contributions demandées aux adhérents, afin qu'ils ne se détournent de leurs activités associatives pour des raisons financières.

Pourtant, même en période d'appauvrissement, l'Amicale laïque doit répondre aux besoins éducatifs, aux attentes sociales, et aux besoins culturels. S'il se confirme que la situation entrave le mouvement spontanée vers les activités que nous proposons, nous devons aborder ces question d'une manière différente, avec volontarisme pour compenser ce changement prévisible dans le comportement des familles à l'égard du loisir.

Depuis plus de 95 ans, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc réunit des citoyens de toutes générations autour des problématiques d'éducation et d'émancipation. Avec la prochaine installation d'un siège rue de Cornouaille, nous pouvons donner un nouvel élan à notre association.

La création d'un nouveau foyer d'éducation populaire laïque à l'ouest de notre Ville prend aujourd'hui une signification particulière : le contexte international rappelle l'importance des fondements de notre amicale : plus qu'hier, le partage et la solidarité, la fraternité et la liberté, la tolérance et le respect mutuel doivent être affirmés avec fermeté et avec conviction.

*Rapport moral voté en
l'Assemblée générale*

Les principes fondamentaux : paix et démocratie, solidarité et liberté, tolérance et respect mutuel